



Plan stratégique de l'ACSP : 2019 - 2022

Prendre soin des Canadiens en fin de vie

Plan stratégique pour les soins palliatifs au Canada

Approuvé par l'Association canadienne de soins palliatifs le : 13 décembre 2018





Énoncé de vision

« Que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à des soins palliatifs de qualité. »

Énoncé de mission

L'ACSP assure son leadership à l'échelle nationale dans la poursuite de soins palliatifs de qualité au Canada par le truchement de politiques publiques et en prenant appui sur l'éducation, l'application des connaissances, la sensibilisation et la collaboration.

Stratégies clés

Objectif 1 :

Piloter l'avancement des politiques en matière de soins palliatifs partout au Canada

- 1.1** Militer auprès de tous les ordres de gouvernement pour promouvoir et faire progresser les politiques visant des soins palliatifs de qualité
- 1.2** Promouvoir l'élaboration de politiques, dont l'avancement du cadre national issu du projet de loi C 277, la Loi relative au cadre sur les soins palliatifs au Canada
- 1.3** Encourager l'alignement national-provincial en ce qui concerne l'établissement de politiques
- 1.4** Travailler en partenariat, notamment avec la Coalition pour des soins de fin de vie de qualité du Canada, pour favoriser les relations et le réseautage
- 1.5** Collaborer avec les organismes de soins palliatifs de la scène internationale afin d'améliorer l'échange des connaissances en matière de soins palliatifs
- 1.6** Rehausser l'image de marque et les communications afin de positionner l'ACSP en tant que leader dans le secteur des soins de santé

Objectif 2 :

Promouvoir les occasions de sensibilisation et d'apprentissage en matière de soins palliatifs de qualité pour des auditoires variés dans tous les secteurs du Canada

- 2.1** Promouvoir l'accès aux occasions d'apprentissage et aux ressources
- 2.2** Cerner et combler les lacunes en ce qui concerne les populations mal desservies, y compris les personnes marginalisées et les gens vivant dans les régions rurales et éloignées du Canada
- 2.3** Maintenir des relations de collaboration avec les associations provinciales et territoriales de soins palliatifs afin de promouvoir des pratiques exemplaires et l'échange d'idées entre les provinces
- 2.4** Favoriser le réseautage, l'aiguillage et le mentorat au sein de la communauté des soins palliatifs
- 2.5** Maximiser des stratégies multiples pour promouvoir l'accès aux soins palliatifs et à la planification préalable des soins.

Objectif 3 :

Augmenter la capacité de l'ACSP d'atteindre ses objectifs et de combler les besoins de ses membres et du public

- 3.1** Augmenter et consolider la capacité et la durabilité de l'ACSP
- 3.2** Rehausser la capacité de l'Association de recruter et de maintenir en poste des personnes talentueuses, même lors de transitions
- 3.3** Continuer de trouver des façons novatrices d'assurer la diversification et la viabilité financières
- 3.4** Améliorer l'alignement des systèmes, approches et activités d'exploitation entre l'ACSP et les associations provinciales afin de rehausser la capacité et l'efficacité tant de ces dernières que de l'ACSP